



Syndicats CGT et UGICT-CGT
des Territoriaux
Rennes – Ile et Vilaine



Janvier 2026

LES DROITS DES AGENTS & PERSONNELS NE SONT PAS NÉGOCIABLES !

LA CGT RÉPOND À LA NOTE DU DIRECTEUR DU PÔLE STRATEGIE DEVELOPPEMENT AMENAGEMENT AUX AGENTS DU STIG ET DEMANDE SA SUPPRESSION.

Le 16 décembre 2025, une note de service intitulée "*Rappel des principes de fonctionnement et des comportements professionnels attendus*" a été diffusée au sein du SDTIG co-signée par l'ancien directeur du pôle Stratégie Développement Aménagement et la directrice Donnée, Transition Écologique et Ressources.

Sous couvert de rappeler le "devoir d'obéissance", la "loyauté" et la "dignité", cette note menace vos droits et instaure un climat de suspicion envers les agents.

LA CGT ET L'UGICT-CGT RAPPELLENT LES FAITS :

- ✓ **Le devoir d'obéissance a des limites** : Un agent public n'est pas tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal (article L. 121-10 du Code de la fonction publique). Vous avez même le droit de désobéir dans ce cas, ainsi que le droit de retrait ou le droit d'alerte en cas de danger.
- ✓ **La loyauté ne signifie pas allégeance** : Critiquer son administration, c'est aussi la servir en pointant ses dysfonctionnements. La liberté d'expression et d'opinion est garantie par la Déclaration des Droits de l'Homme et la Convention Européenne des Droits de l'Homme.
- ✓ **Cette note vise à museler les agents** : En menaçant de sanctions toute "expression dépourvue de retenue" ou "attitude non verbale" jugée inappropriée, elle crée un climat de peur plutôt qu'un dialogue constructif.

Un double standard inacceptable : Cette note ne s'adresse qu'aux agents subordonnés, jamais aux supérieurs hiérarchiques, alors que les comportements méprisants ou l'absence de réponse aux questions légitimes peuvent aussi venir d'en haut. Où est l'équité ?

LA CGT ET L'UGICT-CGT EXIGENT :

- ✓ **Le retrait immédiat de cette note**, qui porte atteinte à vos droits et aggrave le mal-être déjà présent après les restructurations successives du SDTIG.
- ✓ **Un vrai dialogue social**, sans menace ni pression, pour construire ensemble des règles de travail justes et respectueuses.
- ✓ **La mise en place effective de l'atelier sur les "valeurs communes"**, accord intersyndical, sans attendre, et sans condition.

Pourquoi se syndiquer ? Parce que seul-e, on est vulnérable – ensemble, on est fort-e-s !

La CGT et l'UGICT-CGT sont à vos côtés pour défendre vos droits et exiger le respect que vous méritez. Rejoignez-nous pour peser collectivement sur les décisions qui vous concernent.

✉ ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr

☎ 06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04

🌐 <https://rennesmetropole.syndicatcgt.fr> 🌐 <https://villederenne.syndicatcgt.fr/>